

Mise en place d'un Marché des Producteurs de Pays En Lozère



Vos interlocuteurs :

FLORAC : Samuel DELPUECH – Tél. 04 66 45 13 58

SAINT-CHELY D'APCHER : Pauline FALLOT – Tél. 04 66 31 12 52

MARVEJOLS : Michel VIEILLEDENT – Tél. 04 66 32 09 84

MENDE : David FOLCHER – Tél. 04 66 65 62 00

LANGOGNE : Maud BEUCHER – Tél. 04 66 69 21 54

Les Marchés des Producteurs de Pays : quèsaco ?



Marchés des Producteurs de Pays est une **marque nationale des Chambres d'agriculture** créée en 1989. Aujourd'hui une quarantaine de départements, dont la Lozère, sont adhérents à la démarche. Ce sont 2 000 marchés sur l'année qui sont organisés dans tout l'hexagone **en partenariat avec les producteurs, les Chambres d'agriculture et les collectivités locales.**

Convivialité et qualité sur les Marchés des Producteurs de Pays

Les producteurs et les collectivités adhérents à la démarche répondent à une charte nationale et à des règlements locaux qui permettent ainsi de garantir aux consommateurs :

- **Un approvisionnement en produits fermiers,**
- **Des produits locaux, de saison et des spécialités de pays,**
- **La qualité des pratiques de production et transformation,**
- **Un contact direct avec le producteur,**
- **Une transparence sur les pratiques agricoles.**



Répartition des rôles dans la mise en place d'un Marché des Producteurs de Pays

Collectivité	Chambre d'agriculture
<p data-bbox="209 394 767 479">Organisateur logistique et technique local du marché</p> <p data-bbox="183 524 644 562">Lancement du marché :</p> <p data-bbox="183 598 762 819">Accepte d'accueillir sur sa commune le marché Adhère à la marque nationale Marchés des Producteurs de Pays Définit, en lien avec le producteur référent et la Chambre d'agriculture, l'occurrence des marchés</p> <p data-bbox="183 869 411 907">Logistique :</p> <p data-bbox="183 943 775 1070">Met à disposition des tables et chaises pour le public, l'électricité et au moins un point d'eau pour les exposants Gère le nettoyage et les poubelles</p> <p data-bbox="183 1115 512 1153">Communication :</p> <p data-bbox="183 1189 767 1346">Relaie la communication en local (journaux locaux, boitage, affichage...) Met en place banderoles et flèches directionnelles fournies par la Chambre d'agriculture</p> <p data-bbox="183 1391 411 1429">Animation :</p> <p data-bbox="183 1464 775 1621">Organise une animation musicale en parallèle du marché Participe aux réunions de mise en place des marchés animées par la Chambre d'agriculture.</p>	<p data-bbox="857 394 1374 479">Garante de la marque et ingénierie du marché</p> <p data-bbox="815 524 1276 562">Lancement du marché :</p> <p data-bbox="815 598 1398 696">Présente la démarche Marchés des Producteurs de Pays aux parties prenantes Mobilise des producteurs complémentaires</p> <p data-bbox="815 741 1318 779">Ingénierie et inscription :</p> <p data-bbox="815 815 1390 913">Collecte et sélectionne les inscriptions des producteurs et recense leurs besoins Propose un plan d'installation</p> <p data-bbox="815 958 1198 996">Suivi des marchés :</p> <p data-bbox="815 1032 1406 1220">Suit les marchés, présence physique à minima lors du premier marché et un autre marché Organise et anime des réunions de lancement et de bilan du marché avec les producteurs et la collectivité locale</p> <p data-bbox="815 1265 1145 1303">Communication :</p> <p data-bbox="815 1339 1406 1621">Communique sur un site internet dédié, France Bleu Gard Lozère, Midi Libre, Lozère Nouvelle. Créé et édite des outils de communication (affiche, flyers...) pour l'organisateur local et les producteurs Donne à l'organisateur local 2 banderoles de promotion du marché et des flèches directionnelles.</p>

**Authenticité et convivialité
sur les Marchés des Producteurs de Pays...**

Des marchés 100 % producteurs !!!

www.marches-producteurs.com

Producteur référent	Producteurs exposants
<p align="center">Relai entre toutes les parties prenantes</p>	<p align="center">Moteurs dans le déroulement du marché</p>
<p>Lancement du marché :</p>	<p>Engagement dans le projet :</p>
<p>Porte l'idée et le projet de marché Mobilise ses pairs</p>	<p>Adhèrent à la marque Marchés des Producteurs de Pays Attestent sur l'honneur ne vendre que leur production</p>
<p>Implication dans l'organisation :</p>	<p>Participent à l'ensemble des marchés Payent une éventuelle participation définie par la mairie</p>
<p>Suit les réunions d'organisation du marché Co-anime avec la Chambre d'agriculture les réunions d'organisation des marchés</p>	<p>Participent à la réunion de lancement et bilan du marché</p>
<p>Suivi des marchés :</p>	<p>Communication :</p>
<p>Contrôle la présence des exposants et la distribution des emplacements Echange régulièrement avec la Chambre d'agriculture sur le déroulé des marchés.</p>	<p>Relaient les flyers et affiches fournies par la Chambre d'agriculture.</p>

Partage des coûts

- ✓ **Collectivité locale** : frais logistique (tables, électricité, poubelles...) ; animation musicale ; communication locale ; adhésion à la marque (500 € HT par an ; 1 000 € HT/an uniquement la première année en cas de création de marché).
- ✓ **Producteurs** : adhésion à la marque (39 €/an pour un agriculteur ou 54 €/an pour un artisan à la Chambre d'agriculture) ; droit de place éventuel à la collectivité (à définir).
- ✓ **Chambre d'agriculture** : temps de mobilisation des producteurs, d'animation et de suivi des marchés ; communication (site internet, France Bleu, Midi Libre, Flyers, Affiches...) ; administratif.

La Chambre d'agriculture est à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets



Marchés des Producteurs de Pays